

Le palais des papes à nouveau accessible

[Le palais des papes](#) et [le pont d'Avignon](#) sont à nouveau accessibles aux visiteurs depuis aujourd'hui. La réouverture de ces [sites classé à l'Unesco](#) (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) depuis 1995* se déroule bien évidemment dans les respects des normes Covid-19 en vigueur.

Respect des règles de distanciation

Dans ce cadre, les visiteurs devront donc porter un masque. Par ailleurs, l'accessibilité aux deux monuments intègre les règles de distanciation et le parcours à l'intérieur de l'ancien palais pontifical a été spécialement aménagé pour éviter les rapprochements y compris dans les nouveaux jardins du palais désormais inclus dans le circuit de visite. En revanche, 5 espaces exigus ont été fermés (Trésor bas, Cuisine haute, Sacristie Sud et Terrasse des Grands Dignitaires et la cafétéria). Les [Histopad](#) (ndlr : le dispositif de réalité augmentée sur tablette proposé gratuitement à chaque visiteur) seront nettoyés avant et après utilisation. Pour le pont Saint-Bénézet, il est demandé de respecter une distanciation de 1 mètre alors que la visite reste libre avec les audioguides également désinfectés après usage.

Choisir son créneau horaire

Pour Avignon tourisme, qui gère les deux sites, ce déconfinement est l'occasion de lancer un nouveau service afin d'améliorer le confort de visite. Il est maintenant en effet possible de choisir en ligne son créneau de visite. L'objectif est de relancer la fréquentation du plus grand palais gothique du monde qui a affiché une fréquentation record pour l'année 2019 avec 682 650 visiteurs, soit 11 % de plus par rapport à 2018. Un succès qui ne s'était pas démenti début 2020 puisque la fréquentation était encore à la hausse jusqu'à la fermeture du monument en raison du confinement.

Depuis le 2 juin. Tous les jours de 10h à 17h (dernière entrée 1 heure avant fermeture). Tarifs : palais des papes (12€ - [histopad](#) inclus/10€ réduit), pont Saint-Bénézet (5€/4€ réduit). Réservation sur www.avignon-tourisme.com

**Outre le palais des papes, ce classement de l'Unesco concerne un ensemble de près de 8 ha comprenant également la place du palais, la métropole Notre-Dame-des-Doms, le jardin du Rocher des Doms, le Petit Palais, le rempart entre la tour des Chiens et le Châtelet ainsi que le pont Saint-Bénézet.*